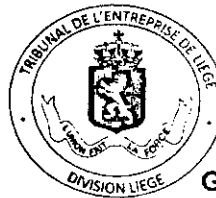


**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge

***26070952*****26 MAI 2026****Greffé**N° d'entreprise : **1002 151 540****Nom**(en entier) : **MARS LEGACY**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Jean Lambert Defrêne 107 - 4340 AWANS****Objet de l'acte : Transfert du siège social & Démission/nomination d'administrateurs**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2026 à 18h30
(Décision de l'actionnaire unique)

Le soussigné Ayoub LIMANE, actionnaire unique de la société, exerce ce jour les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires, conformément au Code des sociétés et associations.

L'actionnaire unique fait mention dans le présent procès-verbal des décisions qu'il a prises au regard des points suivants :

- Transfert du siège social
- Démission/nomination d'administrateurs

Le siège social de la société s'établit donc à l'adresse suivante :

Grand'Place 13 à 4280 HANNUT

Ce transfert est effectif depuis le 01/10/2025.

Le mandat d'administrateur exercé par la société SARA-A Suisse (identifiée en Belgique sous le n° 0798.629.110) s'est terminé le 30/06/2025. Cette cessation est ratifiée.

A partir du 01/07/2025, le mandat d'administrateur-délégué est confié à Monsieur Ayoub Limane, en son nom propre et pour une durée illimitée. Son mandat est exercé à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Etabli à Hannut le 02/05/2026.

Pour SARA-A Suisse,
Administrateur démissionné,
LIMANE Ayoub,
Représentant permanent.

LIMANE Ayoub,
Actionnaire unique,
Administrateur nommé.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2026 - Annexes du Moniteur belge